

## Prévention des maladies vectorielles à tiques (MVT)

Juin 2018

### Préambule

Il est recommandé que les médecins, notamment les médecins généralistes, donnent une information à leurs patients sur la borréliose de Lyme et les autres MVT, les mesures de prévention et l'attitude à adopter en cas de découverte d'une tique fixée sur le corps.

- La prévention primaire de la borréliose de Lyme et des autres MVT consiste à éviter les piqûres de tique.
- La prévention secondaire de ces maladies consiste à éviter la borréliose de Lyme et les autres MVT après une piqûre.

### Mesures de prévention des piqûres de tique à recommander lors d'une promenade en forêt, d'un séjour en zone boisée ou végétalisée (jardinage) ou d'une randonnée

#### Mesures simples

- Il est recommandé de :
  - porter des vêtements longs et clairs afin de mieux repérer les tiques ;
  - glisser les bas de pantalon dans les chaussettes, voire utiliser des guêtres ;
  - porter des vêtements couvrants (protection de la tête et du cou, en particulier chez les enfants) et des chaussures fermées ;
  - se munir d'un tire-tique.

#### Utilisation de répulsifs cutanés

Les produits utilisables sont le DEET, l'IR 3535, la picaridine et le citriodiol (se référer aux recommandations officielles des agences nationales ANSM et ANSES et à leurs mises à jour).

#### Imprégnation vestimentaire par des répulsifs dédiés

Cela constitue un complément à l'utilisation de répulsifs cutanés.

La perméthrine est notamment utilisée. Le produit peut être appliqué en pulvérisations sur la face externe des vêtements ; il garde alors son effet pendant 6 semaines.

Les répulsifs sont des produits potentiellement toxiques qu'il convient d'utiliser avec précaution. Il est recommandé de se conformer aux précautions d'usage indiquées sur la notice du produit.

Voir aussi : <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/repulsifs-moustiques>

Il existe également des conseils pour l'aménagement des jardins et un éventuel traitement des animaux de compagnie afin de limiter la prolifération des tiques (pour en savoir plus : <http://www.jouy.inra.fr/Toutes-les-actualites/Amenager-son-jardin>).

## Mesures à recommander au retour d'une promenade en forêt, d'un séjour en zone boisée ou végétalisée (jardinage) ou d'une randonnée

Il faut inspecter tout le corps en examinant tout particulièrement les localisations habituelles, c'est-à-dire les sites où la peau est la plus fine, tels que les aisselles, les plis du genou, les zones génitales, le nombril, les conduits auditifs et le cuir chevelu.

Il est préférable que l'examen soit réalisé le plus rapidement possible.

Cet examen doit être attentif car le stade du vecteur le plus souvent en cause est la nymphe qui ne mesure que 1 à 3 mm.

Il est recommandé de refaire cet examen le lendemain car la tique, gorgée de sang, sera mieux visible.

## Mesures à recommander après piqûre d'une tique

### Retrait de la tique

Le retrait d'une tique doit être réalisé le plus rapidement possible.

Il est recommandé de retirer la tique mécaniquement avec un tire-tique, par rotation-traction de façon perpendiculaire à la peau, en évitant d'arracher la tête de la tique.

Ce tire-tique, commercialisé en particulier en pharmacie, existe en petite taille pour les nymphes et en grande taille pour les adultes.

Il faut désinfecter le site de piqûre après le retrait (et non pas avant car il existe un risque théorique de régurgitation de la tique).

### Surveillance

Il est recommandé d'informer le patient et son entourage des signes à surveiller.

→ En plus d'une évolution du point de piqûre (érythème migrant dans la borréliose de Lyme, tache noire dans d'autres MVT, etc.), les signes cliniques à surveiller dans les semaines qui suivent une piqûre de tique sont notamment :

- signes généraux : douleurs, fièvre, fatigue inexplicite ;
- signes focaux : atteinte dermatologique (érythème migrant ailleurs qu'au site de piqûre), articulaire, neurologique, etc.

De même, il est important de rechercher une exposition aux tiques en présence de ces symptômes.

Il est recommandé de noter dans le dossier médical du patient (et dans le carnet de santé des enfants) la notion de piqûre de tique (date, localisation anatomique), de prendre des photos (et de demander au patient de le faire pour documenter l'évolution), de noter la localisation géographique.

On peut recommander au patient de signaler la piqûre via l'application Signalement Tique !

Il est recommandé d'informer le patient de ne pas utiliser les autotests sur la maladie de Lyme disponibles en vente libre.

### Conduite à tenir en cas de piqûre

L'abstention thérapeutique avec une surveillance rapprochée est recommandée à la condition expresse de l'absence d'érythème migrant ou d'autres symptômes liés à des MVT.

- ▶ Aucun risque infectieux supplémentaire n'a été démontré chez la femme enceinte.
- ▶ Aucun risque infectieux supplémentaire n'a été démontré chez l'enfant de moins de 8 ans.
- ▶ Chez le patient immunodéprimé, il existe un risque accru d'autres MVT.

Il n'y a pas de recommandation spécifique dans ces trois cas particuliers, mais un avis spécialisé peut être demandé auprès d'un infectiologue, d'un gynécologue-obstétricien ou d'un pédiatre.



## En savoir plus

- *European Centre for Disease Prevention and Control*. Borrélioses : <https://ecdc.europa.eu/en/borreliosis>
- Institut national de la recherche agronomique : [www.inra.fr](http://www.inra.fr) ; <http://ephytia.inra.fr> ; [www.jouy.inra.fr](http://www.jouy.inra.fr)
- Santé publique France : [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)
- Application Signalement Tique ! : [http://ephytia.inra.fr/fr/P/159/Signalement\\_TIQUE](http://ephytia.inra.fr/fr/P/159/Signalement_TIQUE)
- Rapport de l'Académie nationale de pharmacie de décembre 2017 sur les autotests : [www.acadpharm.org/avis\\_propositions/rapports.php](http://www.acadpharm.org/avis_propositions/rapports.php)



Toutes les publications de la HAS sont téléchargeables  
sur [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)